



SCREG NORD PICARDIE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 16 mai 2009,

L'accompagnement des nouveaux entrants : une nouvelle démarche participative

Le 17 mai prochain, à partir de 15h, aura lieu la cérémonie d'intronisation des Tuteurs FNTP de SCREG Nord-Picardie, à l'Echangeur Nord-Picardie à Villeneuve d'Ascq.

Dans le cadre de notre politique recrutement et formation, ce sont **22 collaborateurs** qui vont être intronisés à l'Ordre des Tuteurs FNTP.

Un tuteur FNTP a pour mission d'accompagner les nouveaux entrants dans l'entreprise et ainsi d'améliorer la qualité de l'accueil et de l'intégration au sein des équipes.

SCREG Nord-Picardie s'est engagée à concrétiser l'action tutorale en s'associant pour la 1^{ère} fois à la démarche de la FNTP.

Les actions de la Fédération :

A l'initiative de la Fédération des Travaux Publics, l'Ordre des Tuteurs a été créé en 1996 pour :

- reconnaître et valoriser l'exercice de la fonction tutorale en entreprise,
- motiver les tuteurs pour qu'ils réussissent l'accueil, la formation et l'intégration des nouveaux entrants.

Pour développer l'action tutorale en entreprise, la Fédération a mis en place une formation tuteur dispensée par des organismes de formation agréés. Dans les 12 mois qui suivent la formation, chaque collaborateur doit exercer des actions de tutorat auprès de nouveaux entrants en alternance (contrat de professionnalisation ou apprentissage), en CDD, en CDI ou en intérim.

Les plus de cette démarche :

Grâce à ce dispositif « gagnant gagnant », les nouveaux entrants développent instinctivement leur compétence, acquièrent de l'autonomie, appréhendent le bon fonctionnement de l'entreprise et respectent les bonnes pratiques inhérentes au métier TP. Du côté des Tuteurs, c'est une véritable reconnaissance de leur savoir-faire et de leur compétence pédagogique.

Pour tout renseignement : Marlène DEMAREZ - 03.20.81.79.34 - demarez@siegenp.screg.fr